



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



La coopération sanitaire avec le Suriname va se renforcer



Le ministre surinamais de la Santé était en visite hier au Chog. Amar Ramadhin et Alexandre de la Volpilière, directeur général adjoint de l'ARS, se sont engagés à approfondir la coopération de part et d'autre du Maroni. Si l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni est déjà bien engagé, il s'agit d'étendre cette coopération aux autres hôpitaux, aux CDPS, aux futurs hôpitaux de proximité, à la recherche, à la santé publique et aux questions de santé-environnement.

Depuis juillet, un agent des services de l'état-civil surinamais est en poste au Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog). Il s'assure de la conformité des documents d'identité des femmes venues accoucher à Saint-Laurent du Maroni depuis l'autre rive du fleuve. C'est un des nombreux



exemples de la coopération entre l'établissement et les autorités surinamaises, impulsée notamment par le Dr Fredrik Terlutter. Hier, le Dr Amar Ramadhin, ministre surinamais de la Santé, a profité d'une visite au Chog pour signer avec l'ARS de Guyane représentée par Alexandre de la Volpilière, une déclaration d'engagement à approfondir cette coopération sur l'ensemble de la frontière. Il s'agit de ne pas se limiter au Chog mais d'inclure aussi les autres hôpitaux du territoire, les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) et les futurs hôpitaux de proximité de Maripasoula et Grand-Santi, les chercheurs, la santé publique, la santé environnement...

C'est déjà en partie le cas. Béatrice Pesna, cadre de santé du CDPS de Grand-Santi, a évoqué pour sa part le travail mené des deux côtés de la frontière pour le suivi des personnes vivant avec le VIH ou la vaccination. En fin d'année, des chercheurs des deux territoires ont co-signé un article sur la situation du VIH sur le Maroni. En matière de lutte contre le paludisme, le projet Malakit a été l'occasion de faire travailler des professionnels des deux pays à la lutte contre le paludisme. En décembre 2021, la visite d'une délégation de médecins guyanais et de la directrice générale de l'ARS à Paramaribo, avait été l'occasion de nouer des liens avec les autorités sanitaires surinamaises.

Profiter de la perspective du CHRU

Avec la perspective du CHRU, les conditions d'un approfondissement de cette coopération sont réunies. Il s'agit d'ailleurs de la trente-neuvième recommandation du rapport de l'Inspection générale des affaires sanitaires (Igas) sur le renforcement de l'offre de soins en Guyane : « Renforcer les coopérations régionales dans les trois champs de la recherche, de la formation et de l'offre de soins, en particulier avec le Brésil et le Suriname, et doter à cet effet le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) d'une ingénierie dédiée. »

Côté surinamais, le ministère de la Santé travaille déjà sur plusieurs chantiers pour renforcer cette coopération : faire certifier au niveau international certaines de ses activités (radiothérapie, ophtalmologie, oncologie, neurochirurgie) pour pouvoir accueillir des patients européens, faciliter la reconnaissance de ses professionnels de santé avec des diplômes hors Union européenne, proposer des programmes d'échanges pour les étudiants en santé des deux territoires, renforcer la coopération scientifique... Nicolas de Lacoste, ambassadeur de France à Paramaribo, a insisté sur la nécessité de travailler la question du mercure. Dans certains villages du Haut-Maroni, la moyenne d'imprégnation mercurielle des femmes enceintes est supérieure aux limites fixées par l'OMS.

Recherche et formation en commun, échanges autour de cas complexes



Côté français, Nadia Sabbah, cheffe de service d'endocrino-diabétologie à l'hôpital de Cayenne, a confié son souhait de renforcer les travaux de recherche avec le Suriname et d'organiser des échanges d'étudiants : « Nos patients sont très différents de ceux en Europe. C'est aussi le cas au Suriname. Si nous avons des projets de recherche communs, avec de grandes cohortes, nous pourrions comparer et trouver de meilleurs outils de prévention. »

Hier après-midi, la visite des services du Chog a été l'occasion de proposer au ministre surinamais que les sages-femmes de Paramaribo viennent s'exercer dans la salle de simulation du Chog. Les pédiatres l'ont également sollicité pour nouer un contact avec leurs confrères de Paramaribo, autour du cas complexe d'un nourrisson surinamais actuellement hospitalisé à Saint-Laurent du Maroni.

« On ne part pas de zéro, rappelle Alexandre de la Volpilière. Il y a une longue tradition de coopération, parfois fragile parce qu'elle dépend de personnes. Il est important de pouvoir l'amplifier, de passer un nouveau cap à la hauteur des enjeux de la Guyane et du CHRU. » Dès la semaine prochaine, le Dr Amar Ramadhin poursuivra les discussions autour de la coopération : le ministre surinamais rencontrera le Pr Jérôme Salomon, Directeur Général de la Santé, en marge du conseil exécutif de l'OMS, à Genève.



EN BREF

◆ CHRU : le comité technique des financeurs tient sa troisième réunion

Dans le cadre des travaux préparatoires à la création du CHRU de Guyane, les potentiels financeurs se réunissent régulièrement. Mercredi, ils ont tenu leur troisième comité technique. Outre les financements de l'Etat et les fonds européens, les sommes restantes pourront relever de l'autofinancement et d'emprunts. Après un premier comité technique consacré aux financements de l'Etat, puis un deuxième sur les fonds européens, la réunion de mercredi a permis de présenter le périmètre d'intervention de la Banque européenne d'investissement (BEI, qui peut financer les investissements à hauteur de 50 % avec des durées de prêt supérieures ou égales à vingt-cinq ans), du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne. L'Agence française de développement a détaillé les études possibles au profit des établissements de santé : réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives, évaluation de la capacité d'endettement des établissements.

◆ La Ligue nationale contre le cancer et Digicel lancent l'opération 1 scan = 1 euro

Jusqu'au 11 février, Digicel propose l'opération 1 scan = 1 euro, au profit de la Ligue nationale contre le cancer. Les clients de ses boutiques de Guyane et des Antilles sont invités à scanner un QR Code. L'opérateur téléphonique versera 1 euro à l'association par scan. L'opération se décline également en numérique, l'opérateur comptabilisant les clics de ses clients dans ses courriers



électroniques, sur l'application My Digicel et sur ses réseaux sociaux. Les sommes collectées permettront au comité guyanais de la Ligue de financer ses missions d'information et de prévention auprès de la population, et d'assurer avec facilité les soins de support, à travers l'intervention de professionnels auprès des malades.

◆ Assemblée générale du Comité de liaison en alimentation et nutrition, le 3 février

Le Comité de liaison en alimentation et nutrition (Clan) organise son deuxième Interclan, après celui du 25 novembre. Il se déroule le 3 février, à 8 heures, à la médiathèque de Kourou. Cette matinée sera l'occasion pour les professionnels des trois hôpitaux publics et des deux groupes privés de santé de tenir leur assemblée générale constitutive puis d'élaborer leur plan d'action pour 2023. Les personnes le souhaitant peuvent transmettre leurs propositions d'action en scannant le QR Code ci-contre.

Le nez dans le PRS



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2 actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

■ Psychiatrie (3/3)

- Renforcer les actions de prévention et de prise en charge à destination des populations vulnérables : mineurs, femmes isolées, personnes précaires : Il convient de renforcer les actions de prévention et de prises en charge en tenant compte des besoins spécifiques de tous les publics notamment les populations particulièrement vulnérables : mineurs, personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion, les personnes en situation de handicap, les personnes isolées ... Les populations vulnérables doivent pouvoir recevoir des évaluations psychologiques et bénéficier d'un soutien suffisant pour recevoir une prise en charge adaptée.
- Croiser les actions à destination des femmes et des enfants en s'appuyant sur les réseaux existants : Le renforcement de la collaboration avec des réseaux existants (notamment le réseau périnatalité) est indispensable pour favoriser une détection plus efficace des pathologies psychiatriques qui peuvent affecter les femmes et les enfants. En effet, les centres périnataux de proximité sont des points d'entrée pour identifier les signes précoces de risques psychiatriques chez les enfants (par exemple l'autisme).
- Améliorer les délais de prises en charge dans les CMP adulte : Il est fréquent que le patient ayant une capacité d'adaptation insuffisante ou présentant des troubles du comportement relativement graves rencontre dans son parcours de soins des déficiences structurelles. En effet, le territoire jouit d'une insuffisance de structures adaptées pour prendre en charge ces

patients. Ce manque conduit à recourir par défaut à un traitement hospitalier dans le service d'hospitalisation de courte durée.

- Renforcer les structures adaptées pour les personnes ayant des troubles d'autonomie : Le territoire manque de structures permettant de prendre en charge les personnes ayant des troubles d'autonomie. Les possibilités de structures permettant cette prise en charge sont nombreuses. Il est essentiel de renforcer cette présence notamment par l'implantation d'appartements thérapeutiques, de maisons d'accueil spécialisées ou encore d'un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel.

Implantations

Les priorités de la stratégie nationale de santé impliquent d'offrir à la population une couverture territoriale permettant d'envisager un parcours en soins sans rupture. Cette priorité amène à identifier les déclinaisons suivantes au niveau de la Guyane :

- Maintien et renforcement des implantations existantes sur l'ensemble du territoire ;
- Développement des alternatives à l'hospitalisation à temps plein et des structures ambulatoires par redéploiement ;
- Développement des coopérations entre les secteurs (hospitaliers, libéraux, médico- sociaux et sociaux) en faveur de l'accès aux soins (spécialisés, somatiques) et du maintien en milieu de vie habituel ;
- Développement de partenariats entre les structures d'urgences et les dispositifs alternatifs à l'hospitalisation à temps plein ;
- Développement de partenariats entre les bailleurs sociaux, le secteur social et médico-social et la psychiatrie en vue d'innover en matière d'accès au logement pour les usagers de la psychiatrie.
- Implantation d'un CAPTT pédopsychiatrique inclusif
- Augmentation du nombre des équipes mobiles psychiatrie et précarité
- Développement d'une équipe précarité repérage périnatalité
- Augmentation du nombre de CMP sur le territoire
- Développement des structures pour la prise en charge des mineurs : Centre de crise, centre de postcure, appartement thérapeutique
- Renforcement des hospitalisations de nuit
- - Renforcement de l'offre de soins sans consentement

Le suivi du Projet Régional de Santé 2 permettra de constater l'évolution de la réponse en soins psychiatriques pour une meilleure adéquation de l'offre aux besoins.

Au titre du Plan Guyane Santé 2025 et dans le cadre du CHRU, les perspectives et orientations pour la filière psychiatrie sont :

- Remettre en place une instance de coordination des services psychiatriques
- Renforcer l'offre ambulatoire
- Assurer un égal accès à la prévention, au dépistage et aux soins sur l'ensemble du territoire à toutes les populations y compris les plus vulnérables
- Favoriser le développement de la télémédecine
- Assurer la création d'une offre de soins portée sur les psycho-traumatismes
- Favoriser la coordination entre les différents intervenants du parcours psychiatrique
- Accompagner le développement de la recherche en santé mentale
- Favoriser la collaboration avec des réseaux existants pour améliorer la prise en charge des femmes et des enfants
- Créer une offre de soins sans consentement à l'Ouest
- Assurer un parcours de soins au plus près du patient

Activité Modalité	PRS 1			PRS 2		PRS 2 actualisé	
	Nombre de Sites programmés	Nombre de Sites Autorisés	Nombre de Sites Installés	Créations	Schéma Cible	Borne basse	Borne haute
Psychiatrie générale							
Hospitalisation Complète Adultes	2	2	2	0	2	2	3
Hôpital de Jour Adultes	2	2	2	0	2	2	2
Hospitalisation de nuit	0	0	0	0	0	0	1
CMP Adultes	4	4	4	0	4	4	6
HAD psychiatrie	0	0	0	0	0	0	1
Hospitalisation sous contrainte	1	1	1	1	1	2	2
Psychiatrie Infanto-Juvenile							
Hospitalisation Complète Mineurs	1	1	1	0	1	1	2
Hôpital de Jour Mineurs	3	2	2	1	3	2	3
CMP Mineurs	4	4	4	0	4	4	6
Placement familial thérapeutique	1	1	1	0	1	0	1
Centre de crise	0	0	0	0	0	1	1
Appartement thérapeutique	0	0	0	0	0	0	2
Centre de post cure	0	0	0	0	0	1	2

Seul le CHC est habilité pour les hospitalisations sous contrainte. Il est cependant attendu d'étendre la prise en charge des hospitalisations sous contrainte à l'Ouest afin de proposer une offre de proximité complète par rapport aux besoins du territoire.

Dans la rubrique Le Nez dans le PRS de mardi : Pharmacie



Utile pour vos patients

► Des diaporamas pour mieux comprendre le Covid long



Le 8 décembre s'est tenue la deuxième Journée scientifique nationale sur le Covid long, à Nancy. La Société de pathologie infectieuse en langue française vous [propose de retrouver en ligne](#) les diaporamas de toutes les présentations qui ont été faites ce jour-là : données épidémiologiques, parcours de soins, atteintes neurocognitives, place des examens

complémentaires devant une dyspnée, prise en charge du Covid long pédiatrique, symptômes digestifs...

Utile pour votre exercice

► Bonnes résolutions : conseils et astuces pour adopter les bons gestes



Le passage à la nouvelle année rime souvent avec l'envie de prendre de bonnes résolutions, pour améliorer son quotidien, changer une habitude ou son mode de vie : arrêter de fumer, boire moins d'alcool, bouger plus, prendre soin de soi... [Santé publique France propose des conseils et des astuces, sur ses différents sites internet](#), pour augmenter les chances de réussite.

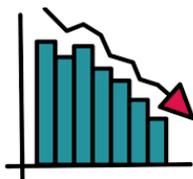
Si la consommation d'alcool est en baisse en France, celui-ci occupe une place importante dans le quotidien de nombreuses personnes. Le [site Alcool-info-service.fr](#) met à disposition de nombreuses ressources et outils, tel l'alcoolomètre, pour s'interroger sur sa consommation d'alcool et faire un choix éclairé pour limiter les risques sur sa santé.

« Parmi les bonnes résolutions à mettre en place dès le début de l'année, modifier ses habitudes alimentaires, manger plus équilibré et faire du sport font partie du haut de la liste », rappelle SpF qui propose une fabrique à menu et un catalogue d'activités physiques, sur le [site manger-bouger.fr](#).

La nouvelle année est également l'occasion de faire le point sur ses vaccins, avec [vaccination-info-service.fr](#).

Si la Guyane est un des territoires où la consommation de tabac est la plus faible, ceux qui souhaitent arrêter trouveront des outils et des conseils sur [tabac-info-service.fr](#).

Situation épidémiologique



Covid-19 : très calme

La semaine dernière, les indicateurs virologiques du Covid-19 étaient stables à un niveau bas en Guyane, selon les données de Santé publique France. Dans un contexte de stabilité de l'activité de dépistage, le taux d'incidence était de 9 cas pour 100 000 habitants et le taux de positivité de 2,6 %, stables par rapport à la semaine précédente. Le sous-lignage BA.5 du variant Omicron et ses sous-lignages sont dominants en Guyane : la participation des laboratoires aux enquêtes flash est indispensable pour détecter l'apparition d'un nouveau variant. Les admissions hospitalières tous services confondus étaient également en baisse avec deux nouvelles admissions tous services confondus contre 7 la semaine précédente. Aucune admission en réanimation n'a été réalisée, ni aucun décès à déplorer au cours de cette semaine.

CHIFFRES



- ◆ **98 028** cas cumulés (+ **16** en 1 semaine) le 26 janvier 2023
- ◆ **8** patients (-7) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **3** patients (-2) en réanimation
- ◆ **418** décès (=) en milieu hospitalier



Vendredi 27 janvier

► **Les Vendredis du Corevih**, de 13h30 à 15 heures, à distance : pratiques sexuelles à risque. Via Teams : ID 364 290 675 678, code H2PqfJ

Samedi

► « **Fo Zot Savé** » : le Dr Romain Blaizot, dermatologue, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la lèpre, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur [Facebook](#) et sur la chaîne Youtube de l'émission.

Mercredi 1er février

► **Webinaire de recherche paramédicale du Girci Soho**, sur l'annuaire numérique e-c@res, de 11 heures à 12 heures (heures de Guyane). Inscriptions :

- personnes dépendant d'un établissement membre du Girci Soho :
<https://register.gotowebinar.com/register/855922951444294998?source=IntraSoho>
- personnes ne dépendant pas d'un établissement membre du Girci Soho :
<https://register.gotowebinar.com/register/855922951444294998?source=ExtraSoho>

Vendredi 3 février

► **Journée d'information tout public sur l'après-cancer**, de 8h30 à 14h30, à la mairie de Rémire-Monjoly. Inscription gratuite à onco973@orange.fr ou au 0594 27 16 04.

► **Interclan**, de 8 heures à 12h30, à la médiathèque de Kourou. Assemblée constitutive du Comité de liaison en alimentation et nutrition, élaboration du plan d'action 2023.

Samedi 4 février

► **Journée mondiale de lutte contre le cancer** : stand d'animation et de prévention de 9 heures à midi au Grand Marché bio, à Cayenne, et à Family Plaza, à Matoury ; déploiement du Colon Tour dans le hall d'entrée de Family Plaza.

Lundi 6 février

► **Rencontre autour de la feuille de route du numérique en santé**, avec la Délégation ministérielle au numérique en santé, à 13h30 à la mairie de Rémire-Monjoly. Inscription : <https://forms.office.com/e/vs4LTEYUV6>.

Jeudi 9 février

► **Séminaire sur la participation**, organisé par Guyane promo santé (GPS) et l'ARS, de 8 heures à 16h30, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Inscriptions jusqu'au 27 janvier : contact@gps.fr.

Vendredi 10 février

► **Journée régionale de l'éducation thérapeutique du patient**, organisée par Guyane promo santé (GPS), au Grand Hôtel Montabo, de 8h30 à 16h30. Inscriptions jusqu'au 27 janvier sur le site internet de GPS. <https://gps.gf/1ere-journee-regionale-de-letp-penser-letp-dans-une-perspective-de-promotion-de-la-sante/>

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



Je bouge plus

Il existe de multiples façons
de bouger plus au quotidien

Conseils sur Manger Bouger



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)